Quoi ? : Une classe en plein air pour mineurs privés d'école sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris

Avec qui ? : Des mineurs étrangers privés de leur droit à la scolarité

Quand ? : Jeudi 1er septembre à 14 h

Lorsqu'ils arrivent à Paris, les mineurs étrangers non accompagnés sont censés être pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE), qui dépend du département 75, après être passés par le DEMIE (Dispositif d'évaluation des mineurs isolés étrangers). Mais plus de 80% d'entre eux sont refusés sur de simples doutes concernant leur minorité. La Mairie de Paris n'a cure ni de leurs documents d'état civil – contestés hors de toute vérification légale –, ni de la loi, ni des recommandations du Défenseur des droits. Les jeunes sont systématiquement soupçonnés de mentir sur leur âge et leur récit.

A 14, 16 ou 17 ans, des centaines de mineurs étrangers sont donc laissés à la rue. Tous leurs droits sont bafoués, y compris celui d'aller à l'école. Sans l'aide d'associations et de collectifs citoyens débordés, ils seraient des enfants des rues, tout simplement. En attendant qu'un juge reconnaisse leur minorité, ils vivent de longs mois d'ennui et d'angoisse, gâchant un temps précieux pour leur édification personnelle et leur intégration en France, sans compter les dangers qui les guettent en l'absence de toute protection.

En refusant de scolariser et de mettre à l'abri ces mineurs, la ville et le département de Paris (dont dépendent l'ASE, le DEMIE et le SEMNA) ainsi que le ministère de l'Éducation Nationale violent délibérément la Convention internationale des droits de l'enfant. Et même lorsqu'ils sont placés par l'Aide sociale à l'enfance, on leur refuse souvent la scolarité, les cantonnant dans des pseudo-formations qui ne débouchent sur aucun diplôme d'Etat reconnu.

En ce jour de rentrée scolaire, nous exigeons : SCOLARISATION POUR TOUS ET MISE À L'ABRI IMMÉDIATE !

PROGRAMME :

– Classe en plein air sur des cartons avec cours dénonçant la situation des mineurs non accompagnés

– Jeu quizz destiné aux passants : "Que serait-il arrivé à ces personnalités d'origine étrangère si elles avaient été traitées de la même façon que ces mineurs ?"

– Témoignages de jeunes sur leur périple jusqu'en France et l'importance d'aller à l'école

– Lecture, par les jeunes, des lettres refusant de reconnaître leur minorité
– Enregistrement de volontaires pour donner des cours aux mineurs privés d'école

– Collecte de matériel scolaire, téléphones portables, cartes SIM, tickets de métro pour ces jeunes démunis de tout

Happening organisé par :

– Des permanencières de l'ADJIE (Accompagnement et Défense des Jeunes Isolés Etrangers)

– ADMIE (Association pour la Défense des Mineurs Isolés Etrangers)

– BAAM (Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Migrants)

– CPMJIE (Collectif Parisien pour la Protection des Mineurs et Jeunes Isolés Etrangers)

– RESF (Réseau Education Sans Frontières)

– CDERE (Collectif pour le Droit des Enfants Roms à l’Éducation)